

## SAINT-VICTOR-DE-CESSIEU

# Assemblée générale du sou des écoles



Une vue de l'assistance

Récemment a eu lieu l'assemblée générale du sou des écoles, avec un ordre du jour très chargé pour la reprise des activités : présentation de l'association et de ses projets, bilan financier pour l'année scolaire 2012-2013, recrutement des nouveaux membres et bénévoles et élection du nouveau bureau.

L'année précédente a montré un bilan financier positif et la quasi-totalité des membres de l'an dernier se sont réengagés. Pour cette rentrée scolaire, l'association compte 22 membres, soit 5 personnes de plus. Preuve que la bonne humeur et la bonne ambiance sont au rendez-vous !

Le bureau 2013/2014 se

compose ainsi : Emilie Louis, présidente ; Anne-Sophie Guyonnet, vice-présidente ; Maud Pitault, trésorière ; Magali Merlen, vice-trésorière ; Christelle Buffard, secrétaire ; Elisabeth Kaim, vice-secrétaire.

## Elaboration du calendrier des fêtes



Lors de la réunion

L'ensemble des présidents d'association ont dernièrement été conviés à une réunion portant sur le calendrier des fêtes et la planification de l'utilisation des salles, organisée par le Comité communal, géré par Jean-Luc Fayet, adjoint.

En ouverture de séance, Jean-Charles Gallet, maire, a dressé le bilan financier 2012 puis annoncé les nouvelles associations dernièrement créées (Créa dance et L'Hien de l'Amitié). M. Fayet a ensuite rappelé les différents

achats réalisés tels que des chapiteaux pour 3.344,97 €, des tables pour 1.991,42 €, du matériel de son pour 1.911,20 €, soit un montant total de 7.247.59 €.

M. Lovet, adjoint en charge des affaires scolaires, est intervenu afin de rappeler le projet des rythmes scolaires prévu pour septembre 2014, et a fait appel aux idées de tous quant à l'organisation des activités péri-scolaires que les associations pourraient proposer et animer.

Après ces bilans, place à

l'établissement du calendrier des fêtes jusqu'en octobre 2014. Chaque président d'association a pu communiquer ses événements et manifestations ainsi que ses réservations de salles.

En fin de séance, certaines demandes ont été formulées (remplacement de certains appareils électriques, tels que la cafetière...).